

**Labelle, Marie.** 2009. Les préfixes *auto-* et *entre-* et la réflexivité. In Bernardini, Petra, Egerland, Verner et Granfeldt, Jonas (éds.) *Mélanges plurilingues offerts à Suzanne Schlyter à l'occasion de son 65e anniversaire. Études romanes de Lund 85.* Publié par le Centre de langues et de littérature à l'université de Lund. 2009. Lund Universitet. 233-246. (13 pages)

## **Les préfixes *auto-* et *entre-* et la réflexivité**

*Marie Labelle, Université du Québec à Montréal*

### **Abstract**

The prefixes *auto-* and *entre-* introduce on the verb the idea that the action is respectively reflexive or reciprocal. In the first part of this paper, we examine the relation between the contribution of these prefixes and that of the reflexive clitic *se*, arguing that *se* is not a lexical operator of reflexivity/reciprocity because the prefixes bleed the input context for such an operator. In the second part of the paper, we discuss cases where verbs prefixed with *auto-* and *entre-* are not reflexive, asking how it can be that a verb that apparently should be interpreted as reflexive or reciprocal can have a complement distinct of its subject.

### **1 Introduction**

Cet article porte sur la question de l'interprétation des préfixes *auto-* et *entre-* et de leur relation avec le sens réfléchi ou réciproque du prédicat. Nous allons discuter deux aspects de cette relation. D'une part, nous allons nous demander pourquoi un verbe préfixé avec *auto-* ou *entre-* est apparemment automatiquement précédé du clitique réfléchi *se* bien que *se* n'ajoute rien au sens du verbe, qui est déjà réfléchi ou réciproque. Dans une deuxième section, nous allons discuter de cas où justement le verbe n'est pas précédé du clitique réfléchi, dans le but de comprendre comment des préfixes, qui semblent introduire une notion de réflexivité ou de réciprocité, peuvent avoir un complément distinct du sujet.

### **2 *Auto-*, *entre-* et le réfléchi**

Considérons les exemples suivants, typiques de l'emploi de verbes préfixés avec *auto-*<sup>1</sup>:

---

<sup>1</sup> Les exemples mentionnés dans l'article sont presque tous des exemples attestés, le plus souvent sur internet. Pour faciliter la lecture, les sites sources ont été omis. Toutefois, un fichier d'exemples avec

- (1) La gauche s'autocongratule ou s'autoconsole en permanence.
- (2) Je continue à m'autosuggérer des trucs bien.
- (3) La voiture qui s'autodiagnostique.
- (4) Cet e-mail s'autodétruit dans 10 minutes (ou +).
- (5) Dans la condition CS, les filles s'autoattribuent des performances sensiblement identiques à celles qu'elles attribuent aux autres filles.
- (6) On investit une énergie considérable à s'autojustifier et à s'autovaloriser.
- (7) Un placement qui s'autofinance pour la retraite.
- (8) Il s'est autocréé cette carapace.
- (9) Vous aviez encouragé Mobutu à s'autoproclamer maréchal.
- (10) La loi renforçant la présomption d'innocence (15 juin 2000) a prévu la possibilité pour une personne de ne pas s'autoincriminer, c'est-à-dire d'apporter un témoignage risquant de la faire condamner.

Les verbes préfixés avec *auto-* sont typiquement réfléchis. Nous ne sommes pas surpris qu'une racine verbale précédée de *auto* soit sémantiquement réfléchie, vu le sens de ce préfixe. Mais nous pouvons nous surprendre que ce verbe dérivé soit à première vue automatiquement précédé du clitique réfléchi.

En effet, une longue tradition en sémantique formelle traite les morphèmes réfléchis comme des opérateurs lexicaux qui réduisent la valence des prédicats sur lesquels ils opèrent (p. ex. Quine 1961; Grimshaw 1982, 1990; Wehrli 1986; Chierchia 2004[1989]). Par exemple, Reinhart définit la réflexivisation comme une opération de réduction de la structure argumentale qui porte sur un prédicat à deux places (une relation), identifie les deux arguments et réduit la relation à un prédicat à une place (une propriété) (Reinhart 1996; Reinhart et Siloni 2004, 2005) :

- (11) a. wash  $\langle \theta_1, \theta_2 \rangle$
- b. Reduction:  $R(\text{wash}) \langle \theta \rangle$
- c.  $(R(\text{wash})(x)) \leftrightarrow (x \text{ wash } x)$

---

sources, intitulé «Exemples AUTO», est disponible sur mon site web à l'adresse suivante : <http://www.er.uqam.ca/nobel/r32764>.

Cela est équivalent à la fonction SELF de Grimshaw (1982). Comme la réduction identifie deux rôles thématiques, une relation à deux places est requise pour que l'opérateur de réflexivité puisse opérer. Parce que cette opération affecte la structure argumentale du prédicat, elle doit se faire dans le lexique, et non en syntaxe.

Il paraît naturel de supposer que le préfixe *auto-* dans les exemples en (1)-(10) est un opérateur de type SELF, attaché au prédicat au niveau du lexique. Son rôle semble être de transformer un verbe à deux arguments distincts en un verbe où les deux arguments du verbe sont identifiés :

$$(12) \lambda y \lambda x (x V y) \rightarrow \lambda x (x \text{ auto}V x)$$

Par ailleurs, l'idée que le morphème du réfléchi *se* est un opérateur lexical de ce type est plus ou moins standard dans les écrits linguistiques récents. Cette idée remonte au moins à Grimshaw (1982) et Marantz (1984). Elle a été soutenue récemment par Baauw et Delfitto (2005), pour qui il existe une prohibition contre la réduction valentielle en syntaxe :

$$(13) * \lambda y \lambda x (x R y) \rightarrow \lambda x (x R x)$$

Pour Baauw et Delfitto, une relation ne peut pas être réduite à une propriété par le système computationnel syntaxique, que ce soit dans la syntaxe proprement dite ou au cours du processus d'interprétation en forme logique. En conséquence cette opération doit être lexicale. Ce traitement lexical du morphème *se* est en accord avec une tradition linguistique française et avec plusieurs travaux de grammaire générative qui considèrent les pronoms clitiques comme des affixes lexicaux (p. ex. Tesnière 1959/1969: 85; Blanche-Benvéniste 1975: 41; Blanche-Benvéniste et al. 1984: 70; Borer 1986; Suñer 1988; Roberge & Vinet 1989; Roberge 1990; Miller 1992). Ainsi, bon nombre d'auteurs considéreront que le verbe *se-parle* de la phrase (14a) est créé dans le lexique par l'opération schématisée en (14b).

- (14) a. Luc se parle.  
 b.  $\lambda y \lambda x (x \text{ parle à } y) \rightarrow \lambda x (x \text{ parle à } x)$

Dans cette perspective, les exemples (1) à (10) soulèvent une question intéressante. Si *auto-* effectue l'opération schématisée en (12), le résultat de cette opération est un prédicat à une place qui ne peut pas servir d'input à *se* en (14b). Le même problème est posé par le verbe *suicider*, où le morphème *sui* est réfléchi. Pourquoi ce verbe requiert-il le clitique réfléchi? Pourquoi ne dit-on pas *\*La gauche autocontratule* ou *\*Luc suicide*? Le préfixe *entre-* soulève le même problème dans le domaine réciproque, comme on peut le voir en (15). Ce préfixe opère une opération sur un prédicat à deux places pour donner un prédicat réciproque à une place où la relation décrite par le verbe initial s'applique entre les membres de l'unique argument du verbe.<sup>2</sup> Pourtant, ici encore, le morphème du réfléchi est obligatoire.

- (15) a. Les participants s'entregardèrent.  
 b.  $\lambda y \lambda x (x \text{ regarde } y) \rightarrow \lambda X (X \text{ entregarde } X)$ ,  
 où X dénote un groupe d'individus et où chaque élément de X regarde un autre élément de X.  
 c. \*Les participants entregardèrent.

On remarque que la préfixation avec *auto-* et *entre-* est productive, comme le montrent la plupart des verbes des exemples réfléchis (1) à (10) et les verbes réciproques de (16)-(17).

- (16) Les membres de l'alliance présidentielle qui ne ratent décidément aucune opportunité pour s'entredécocher des fléchettes empoisonnées  
 (17) Elle n'est plus lue que par les poètes qui s'entrelisent comme s'entredévorent certains insectes.

Dans (1) à (10) ainsi qu'en (15)-(17), le clitique *se* paraît sémantiquement redondant, et l'on est amené à se demander si son rôle est bien celui décrit en (14b) vu que le préfixe réfléchi ou réciproque semble avoir détruit le contexte permettant l'opération.

---

<sup>2</sup> (15b) est évidemment une simplification des différentes interprétations possibles des réciproques. Pour une description précise de la sémantique des réciproques, voir Fiengo et Lasnik (1973); Dalrymple et coll. (1998); Bruening (2006).

On peut également observer que *se* apparaît aussi de façon apparemment redondante lorsqu'un pronom réfléchi de type *lui-même*, ou réciproque de type *l'un l'autre / les uns les autres*, est présent dans la phrase, comme en (18)-(19).

(18) Le ministre se copie lui-même.

(19) Les voisins se détestent les uns les autres.

Dans ces exemples, le pronom réfléchi ou réciproque est en position argumentale, comme on peut s'en convaincre lorsqu'on considère des exemples semblables avec un objet datif (pour une discussion du pronom *lui-même*, voir Zribi-Hertz 1990, 1995, 2003) :

(20) Le ministre se parle à lui-même.

(21) Les jeunes se parlent les uns aux autres.

Puisque l'objet du verbe est présent en syntaxe et qu'il est réfléchi/réciproque, il semble que le rôle de *se* n'est pas d'éliminer un des arguments du verbe au niveau du lexique, auquel cas on ne pourrait pas remplir la position d'objet. On se demande donc pourquoi *se* est obligatoirement présent dans ces phrases, qui comportent déjà un pronom réfléchi/réciproque.

Ce type de phénomènes s'explique dans l'hypothèse où *se* est une tête fonctionnelle plutôt que lexicale. J'ai proposé d'analyser *se* comme une tête Voice (Voix) dont le rôle est de marquer en syntaxe le prédicat comme réfléchi en identifiant l'argument externe du verbe avec une variable libre dans le VP (Labelle 2008). Kratzer (1996) propose que les arguments externes sont introduits en syntaxe par une tête fonctionnelle indépendante, qu'elle appelle Voice. Voice se construit avec un VP dénotant un événement, et introduit l'argument externe de l'événement, souvent un Agent.

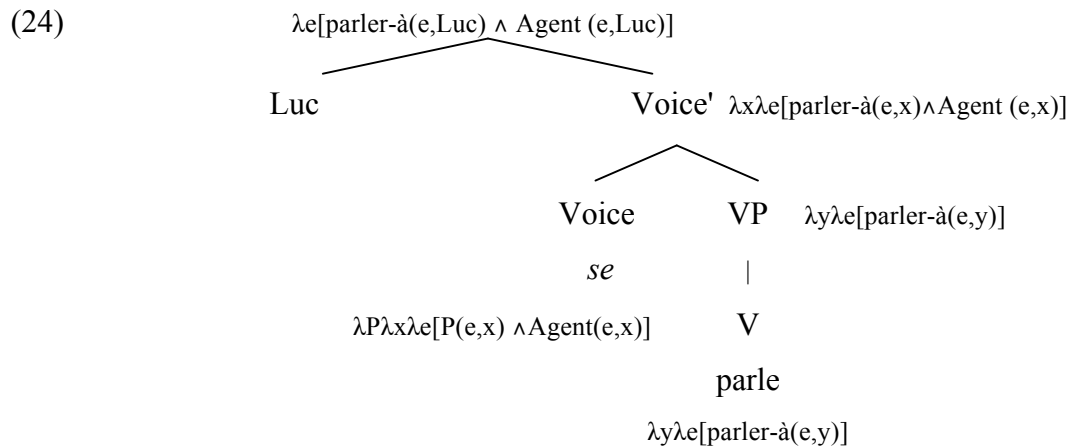
(22) Voice :  $\lambda x \lambda e [\text{Agent}(e, x)]$

Un mode de combinaison spécial, appelé Event Identification, permet à la variable événementielle associée à Voice d'être identifiée à la variable événementielle du VP.

On peut concevoir le rôle de *se* dans les phrases réfléchies et réciproques—qui ont donc un argument externe (et non dans les phrases neutres et moyennes (Ruwet 1972), qui posent des problèmes différents)—comme étant double : A) introduire en syntaxe l’argument externe du verbe, ce qui est le rôle de Voice et, B) identifier cet argument externe avec un argument interne non saturé du prédicat.<sup>3</sup> L’entrée lexicale de *se* sera donc comme en (23) :

(23)  $\lambda P\lambda x\lambda e[P(e,x) \wedge \text{Agent}(e,x)]$

Ainsi, la phrase *Luc se parle* sera dérivée comme en (24) (je suppose que *à* étant une marque de cas et non une préposition (Kayne 1975)).



La phrase *Jean s’autoanalyse* peut, de manière similaire, être dérivée comme en (25). Le préfixe *auto-* crée un verbe sélectionnant un sujet coréférentiel avec l’argument interne du verbe. En se combinant avec ce verbe, le morphème *se* sous Voice permet l’introduction en syntaxe, dans [Spec, VoiceP] d’un argument externe coréférentiel avec l’argument interne du verbe, et compatible avec le sens du verbe.

---

<sup>3</sup> Il s’agit d’une version simplifiée de ce qui est proposé dans l’article mentionné, mais cette formule suffit pour nos besoins.



- (26) a. Ce revêtement se dégrade rapidement.  
 b. Ce revêtement s'autodégrade rapidement.
- (27) a. Un revêtement qui s'autorépare en cas de rayure.  
 b. Michelin lance un pneu poids lourd, qui, arrivé aux deux tiers de l'usure s'auto-régénère...

La dérivation illustrée en (25) s'applique également au réciproque préfixé par *entre-*, comme *entrerégarder*, avec la différence que le réciproque requiert comme argument un DP dénotant un ensemble d'individus dont la cardinalité est égale ou supérieure à 2 (et que la sémantique du réciproque est plus complexe que celle du réfléchi — voir note 2).

Selon cette hypothèse, pour rendre compte des phrases comportant à la fois *se* et un pronom du type *lui-même* ou *l'un l'autre* en position argumentale, on doit supposer que le pronom anaphorique se traduit par une formule comportant une variable. En effet, l'entrée lexicale de *se* requiert qu'il se combine avec un VP non saturé. Cela est tout à fait compatible avec l'analyse de Déchaine et Wiltschko (2004), où le réciproque a la structure [*distributeur l'un* [*variable e* [*réciproque l'autre*]]]. Alternativement, on peut postuler que l'anaphore modifie le prédicat plutôt que de le saturer, ce qui serait envisageable pour *lui-même* (sur la modification du prédicat par un complément, voir Chung et Ladusaw 2003).

En résumé, si on traite *se* comme un morphème fonctionnel qui réalise la tête Voice lorsqu'il y a coindexation entre un argument interne direct ou datif et un argument externe du prédicat, on peut rendre compte des faits mentionnés dans cette section, où *se* est obligatoire dans la phrase malgré la présence d'un autre morphème réfléchi ou réciproque. Toutefois, une étude des verbes préfixés par *auto-* ou *entre-* montre l'existence d'emplois transitifs non réfléchis qui nous amènent à nous interroger sur le rôle exact de ces préfixes. Nous nous penchons sur ces exemples dans la section 3.

### 3 Verbes non réfléchis préfixés par *auto-*

Il m'a été suggéré que les verbes préfixés par *auto-* devraient être traités comme des réfléchis intrinsèques, donc inanalysables. Cette solution ne résout évidemment pas le problème posé, mais l'élimine en considérant que les réfléchis intrinsèques ne doivent pas être expliqués, il suffit de les lister dans le dictionnaire. Outre le fait que cela ne rend pas compte du fait que la



En (30) une distinction, nécessaire je crois, est faite entre le niveau lexical vP introduisant le morphème causatif abstrait et le niveau fonctionnel Voice permettant l'introduction de l'argument externe. Le sujet sera introduit dans le spécifieur de VoiceP. Ce type d'exemple est tout à fait compatible avec l'analyse proposée dans la section 2 pour les emplois réfléchis.

Le même type de dérivation vaut dans le domaine réciproque avec le préfixe *entre-* dans des exemples comme (31).

(31) Jean a entrelacé/entrecroisé/entremêlé les fils bleus et verts.

En (31), l'entrelacement concerne les entités décrites dans le complément, les fils bleus et verts; Jean cause le résultat décrit par le verbe. Les verbes signifient « x cause [y et z s'entrecroisent/s'entrelacent/s'entremêlent] ». Les verbes *entrelacer*, *entrecroiser*, *entremêler* décrivent une relation réciproque entre deux entités. Dans l'emploi transitif, la relation réciproque, stative dans ce cas-ci, existe entre les entités décrites dans le complément, et l'argument externe est responsable de la création de cette relation.

### 3.2 Complément distinct mais coréférentiel au sujet

Alors que *Jean s'autoévalue* signifie *Jean évalue Jean*, *Jean s'évalue lui-même*, en (32b), le verbe n'est pas réfléchi, mais l'action du sujet porte sur un objet comportant un déterminant coréférentiel avec le sujet. On peut établir un parallèle entre (32) et (33).

- (32) a. Jean s'autoévalue.  
b. Jean autoévalue son comportement / son apprentissage.
- (33) a. Jean s'explique.  
b. Jean explique son comportement / ses paroles.

De la même façon que (33b) peut être considérée comme une sorte de paraphrase de (33a)—(33b) spécifie quel aspect de lui-même Jean explique—, (32b) paraphrase (32a) en spécifiant quel aspect de lui-même Jean évalue. Dans ce type d'exemple, l'objet comporte nécessairement un déterminant coréférentiel avec le sujet. On peut classer dans la même catégorie l'exemple suivant, où les investissements de la SNCF doivent être financés à partir des revenus mêmes de l'entreprise, et qui peut paraphraser *La SNCF doit s'autofinancer*.

(34) La SNCF doit autofinancer ses investissements.

Ces exemples montrent que le préfixe *auto-* n'introduit pas nécessairement une réduction de la structure argumentale avec identification des deux arguments du verbe, contrairement à ce qui est prévu si l'entrée lexicale d'un verbe préfixé par *auto-* est de type  $\lambda y \lambda e [Verbe(e,y) \wedge Agent(e,y)]$ . La construction transitive semble être possible lorsque l'emploi réfléchi est de type métonymique, c'est-à-dire lorsque le complément du verbe réfléchi n'est pas à proprement parler le sujet lui-même mais une entité reliée au sujet par une relation métonymique (Zribi-Hertz 1978). On a une interprétation du verbe préfixé par *auto-* du type : « x V y et y est un aspect de x ». Puisque, dans l'emploi transitif, le référent de l'objet est distinct de celui du sujet, le clitique réfléchi est absent. Toutefois, *auto-* introduit bien une notion réfléchie ici dans le sens où il y a coréférence entre le sujet et un élément de l'objet, ce dont on peut rendre compte en postulant que le préfixe *auto-* introduit une restriction de sélection sur le sujet.

Cet emploi métonymique non réfléchi d'un verbe préfixé par *auto-* est assez rare. Dans bien des exemples de la section 2, ce type d'emploi n'est pas possible, puisque l'action du verbe porte sur le sujet entier et non sur un élément relié au sujet; c'est le cas par exemple avec l'exemple (1) *La gauche s'autocongratule* où on ne peut *autocongratuler* que soi-même.

Dans l'exemple suivant on retrouve la relation inverse : le sujet est un élément de l'objet.

(35) Quel dommage que le Tibet n'ait pas résisté face aux Chinois. Leur religion les a autodétruit.

On observe que l'action se passe à l'intérieur de l'objet : Le sujet détruit l'objet de l'intérieur. L'action est réfléchie dans le sens où on conçoit que les Tibétains se détruisent eux-mêmes.

### 3.3 Sens de 'de soi-même', 'par soi-même'

Alors que (32b) pouvait être considéré comme une paraphrase de (32a), l'emploi de *autoévaluer* en (36) ne peut pas être considéré comme une paraphrase possible de *s'autoévaluer*.

Ici, *auto-* introduit l'idée de faire par soi-même une action qui est normalement faite par un tiers expert.

(36) Cette grille de calcul sert à autoévaluer votre situation financière et à mieux planifier votre budget.

En (36), *auto* a un sens similaire à celui de *lui-même* lorsque ce pronom introduit un contraste avec un autre acteur potentiel. Il est bien connu que les pronoms réfléchis de type *lui-même* peuvent avoir soit un sens proprement réfléchi, comme (37) par exemple, soit un sens contrastif, comme en (38) (Gast et Siemund 2006).

(37) Luc pense à lui-même.

(38) Cette grille de calcul sert à évaluer vous-même votre situation financière.

On remarque que *vous-même* en (38) n'est pas en position argumentale et qu'il n'introduit pas de coréférence entre deux arguments du verbe. Il introduit plutôt un focus contrastif, permettant de contraster la situation où vous évaluez votre situation financière avec une autre situation potentielle, peut-être plus courante, où une autre personne évalue votre situation financière (Gast et Siemund 2006). Il semble que le préfixe *auto-* permet également ce deuxième emploi.

Cette notion de faire quelque *de soi-même* ou *par soi-même* se retrouve dans plusieurs exemples transitifs de verbes préfixés par *auto-* :

(39) Il est stérile et destructeur d'autoproclamer la supériorité politique et idéologique de son groupe sur les autres.

(40) Après avoir ainsi autodétruit le principe de son émission, Nicolas Demorand s'applique particulièrement à en détruire une composante : le sondage commandé.

(41) Le couple autofinance tous ses projets grâce aux dessins, croquis et maquettes que Christo dessine en quantités industrielles.

Dans tous les cas, on pourrait éliminer le préfixe *auto-* ou le remplacer par le réfléchi contrastif *lui-même* sans changement majeur de sens.

Il n'est pas nécessaire que le complément comporte un déterminant possessif, mais l'absence de déterminant possessif n'élimine tout de même pas une interprétation possessive du complément : dans les exemples ci-dessous, le jeune enfant autoévalue sa propre douleur; le vendeur veut autocertifier son propre vin; la famille construit sa propre maison; si Martine autoédite cinq livres, ce sont ses propres livres.

- (42) Il est évident que l'incapacité des jeunes enfants à autoévaluer efficacement l'intensité de la douleur...
- (43) Je ne suis pas autorisé à autocertifier le vin ?
- (44) Cette courageuse famille esperantiste a autoconstruit une maison ronde (16 pans) bioclimatique en poteaux-poutres.
- (45) Martine, 51 ans, a autoédité cinq livres.

Il ne semble pas possible de dire *\*Luc a autodétruit la maison de son voisin*, dans le sens où il l'a détruite de lui-même ou par lui-même. De même une machine externe ne peut pas *autodiagnostiquer* l'état de mon véhicule (comparer avec l'exemple 3), même si elle pourrait éventuellement le faire *d'elle-même* ou *par elle-même*. En ce sens, bien que *auto-* dans ces exemples ressemble à l'emploi contrastif de *lui-même*, il implique nécessairement que l'action revienne sur le sujet, ce qui n'est pas nécessairement le cas avec *de lui-même/par lui-même*. Le verbe préfixé par *auto-* se traduit informellement par « x V lui-même son propre y, en contraste avec une situation peut-être plus normale où z V y ». Dans tous les cas, l'action n'est pas réfléchie bien qu'il y ait coréférence entre un élément de l'objet (parfois implicite) et le sujet. Les deux arguments pertinents du verbe sont présents, il n'y a pas eu d'opération de réduction de la structure argumentale. Je n'ai pas trouvé d'exemple transitif semblable avec le préfixe *entre-*, ce qui peut être relié au fait que le pronom réciproque *l'un l'autre* n'a pas l'emploi contrastif de *lui-même* illustré en (38).

Un autre type de cas est observé dans le domaine informatique où un processus est déclenché sans intervention de l'utilisateur.

- (46) Mon portable a autodétruit le disque dur.
- (47) Tu branches un écran et il l'autoconfigure, tu le débranches et il le désactive.

(48) Une clé USB qui autodétruit ses données !

(49) Un délai de 7 jours après lequel le mail sera autodétruit par le serveur.

Le sens semble être paraphrasable par « x verbe y (appartenant à x) et il n'y a pas de z externe à x qui déclenche ou contrôle le processus ». Par exemple, (46) s'interprète comme « mon portable a détruit le disque dur de lui-même, je n'ai rien fait pour causer l'événement ». L'événement se produit à l'intérieur du sujet. Ici *auto-* peut souvent être paraphrasé par *automatiquement*, un sens que l'on avait pas dans les exemples qui précèdent.

Vu l'existence du sens contrastif du préfixe *auto-* on peut se demander si tous les emplois réfléchis de verbes préfixés par *auto-* sont de ce type, mais je ne crois pas que ce soit le cas. Les exemples causatifs de la section 3.1 montrent qu'il y a bien un sens proprement réfléchi qui peut être introduit par ce préfixe puisqu'on le retrouve enchassé sous un causatif. Le sens causatif et le sens contrastif sont deux emplois différents du préfixe. Le sens causatif indique que l'événement est déclenché par une entité externe, tandis que le sens contrastif exclut justement l'interprétation où le sujet de l'événement est une entité externe.

#### 4 Conclusion

Les exemples mentionnés dans la section 3 montrent que *auto-* ne crée pas (du moins pas toujours) un verbe formellement réfléchi du type  $\lambda y \lambda e [Verbe(e,y) \wedge Agent(e,y)]$ . Par contre, dans le cas non marqué les verbes préfixés par *auto-* décrivent bien une action réfléchie sur elle-même et on a essayé de montrer que même les emplois transitifs requièrent que l'action du sujet porte sur un objet relié au sujet (faisant partie du sujet ou appartenant à celui-ci). Cela suggère que *auto-* introduit une restriction de sélection sur le sujet en exigeant qu'il ne soit pas totalement dissocié de l'objet. Dans le cas de *entre-* le sens réciproque est le seul sens observé; on ne trouve pas, à ma connaissance, d'exemple transitif qui n'ait pas l'interprétation causative décrite en 3.1.

L'analyse présentée dans la section 2 est requise de toutes façons pour les verbes préfixés par *entre-*. Elle peut être conservée pour les verbes préfixés par *auto-* en considérant que le préfixe introduit une restriction de sélection sur le sujet, ce qui est tout à fait compatible avec l'approche de Kratzer, pour qui l'argument externe n'est pas spécifié sur le verbe : il est introduit en syntaxe par la tête fonctionnelle Voice. Dans l'analyse proposée, avec *auto-* comme avec *entre-*, le

clitique *se* permet l'introduction en syntaxe d'un sujet coréférentiel à une variable libre dans le VP. Il est donc requis toutes les fois où l'action est proprement réfléchie ou réciproque.

## Références

- Baauw, S. & D. Delfitto. 2005. New views on reflexivity : Delay effects in Romance. *Probus* 17: 145–184.
- Blanche-Benvéniste, C. 1975. *Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française: essai d'application à la syntaxe des pronoms*. Paris: Honoré Champion.
- Blanche-Benvéniste, C., Deulofeu, J., Stefanini, J., & Van den Eynde, K. 1984. *Pronoms et syntaxe: l'approche pronominale et son application au français*. Paris: SELAF (Société d'études linguistiques et anthropologiques de France).
- Borer, H. 1986. "The syntax of pronominal clitics. An introduction." In *Syntax and Semantics 19. The syntax of pronominal clitics*, H. Borer (ed.), 1-11. Orlando: Academic Press.
- Bruening, B. 2006. The Morphosyntax and Semantics of Verbal Reciprocals. Ms. University of Delaware. (<http://www.ling.udel.edu/bruening/home/home.html>.)
- Chierchia, G. 2004[1989]. A semantics for unaccusatives and its syntactic consequences. In A. Alexiadou, E. Anagnostopoulou & M. Everaert (eds.), 2004, *The unaccusativity Puzzle*, 22-59. Oxford : Oxford University Press. (Version publiée du manuscrit de 1989).
- Chung, S. & Ladusaw, W.M. 2003. *Restriction and saturation*. Cambridge: MIT Press.
- Dalrymple, M., Kanazawa, M., Kim, Y., Mchombo, S., & S. Peters. 1998. Reciprocal expressions and the concept of reciprocity. *Linguistics and Philosophy* 21 : 159-210.
- Déchaine, R.-M. & Wiltschko, M. 2004. Deconstructing reciprocals. *Western Conference on Linguistics*, University of Southern California.
- Fiengo, R. & Lasnik, H. 1973. The logical structure of reciprocal sentences in English. *Foundations of language* 9, 447-468.
- Gast, V. & Siemund, P. 2006. Rethinking the relationship between SELF-intensifiers and reflexives. *Linguistics* 44 (2): 343-381.
- Grevisse, M. & Goose, A. 2007. *Le bon usage*. Bruxelles: De Boeck.
- Grimshaw, J. 1982. On the Lexical Representation of Romance Reflexive Clitics. In J. Bresnan (ed.) *The Mental Representation of Grammatical Relations*, 87–148. Cambridge: MIT Press.
- Grimshaw, J. 1990. *Argument Structure*. Cambridge: MIT Press.
- Kayne, R. 1975. *French syntax : the transformational cycle*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Kratzer, A. 1996. Severing the external argument from its verb. In J. Rooryck & L. Zaring (eds.) *Phrase structure and the lexicon*, 109-137. Dordrecht: Kluwer.
- Labelle, M. 2008. The French Reflexive and Reciprocal *se*. *Natural Language and Linguistic Theory*. (à paraître).
- Marantz, A. 1984. *On the nature of grammatical relations*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Miller, P.H. 1992. *Clitics and Constituents in Phrase Structure Grammar*. New York: Garland. ([http://www.univ-lille3.fr/silex/miller/these\\_fr.html](http://www.univ-lille3.fr/silex/miller/these_fr.html)).
- Quine, W. V. O. 1961. Variables Explained Away. *Proceedings of the American Philosophical Society* 104(3), 343–347. Reprinted in W. V. O. Quine, *Selected Logic Papers*, Harvard University Press, 1966.
- Reinhart, T. 1996. Syntactic effects of lexical operations: Reflexives and unaccusatives. *OTS Working Papers in Linguistics*. Utrecht: Utrecht University, OTS.

- Reinhart, T. & Siloni, T. 2004. Against an unaccusative analysis of reflexives. In A. Alexiadou, E. Anagnostopoulou & M. Everaert (eds.) *The unaccusativity Puzzle*, 159-180. Oxford University Press.
- Reinhart, T. & Siloni, T. 2005. The lexicon-syntax parameter: Reflexivization and other arity operations. *Linguistic Inquiry* 36(3): 389-436.
- Roberge, Y. 1990. *The syntactic recoverability of null arguments*. Kingston/Montreal: McGill-Queen's University Press.
- Roberge, Y. & Vinet, M.-T. 1989. *La variation dialectale en grammaire universelle*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Ruwet, N. 1972. Les constructions pronominales neutres et moyennes du français. In *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, 87-125. Paris : Éditions du Seuil.
- Suñer, M. 1988. "The role of agreement in clitic doubled constructions." *Natural Language and Linguistic Theory* 6: 391-434.
- Tesnière, L. 1959. *Éléments de syntaxe structurale*. Deuxième édition 1969. Paris: Klincksieck.
- Wehrli, E. 1986. On Some Properties of French Clitic se. In H. Borer (ed.) *The Syntax of Pronominal Clitics*, 263-283. New York: Academic Press.
- Zribi-Hertz, A. 1978. Économisons-nous : À propos d'une classe de formes réflexives métonymiques en français. *Langue française* 39 : 104-128.
- Zribi-Hertz, A. 1990. Lui-même argument et le concept de "pronom A". *Langages* 97 : 100-127.
- Zribi-Hertz, A. 1995. Emphatic or reflexive ? On the endophoric character of French lui-même and similar complex pronouns. *Journal of linguistics* 31, 333-374.
- Zribi-Hertz, A. 2003. Réflexivité et disjonction référentielle en français et en anglais. In P. Miller & A. Zribi-Hertz (eds.) *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*, 189-227. Saint-Denis, France: Presses Universitaires de Vincennes.